thèse qui triomphera ? Une fois de plus, fera-t-on l'accord sur la formule: « Pas un geste, pas un mot » ?

» Cette fois, nous éclaterons de rire, et le public avec nous.

Dès maintenant, gardons notre gaieté. Tout cela c'est du théâtre : un tonnerre en zinc, des éclairs... au chocolat, des chœurs bien réglés mais qui, dans leur marche au combat, ne doivent pas dépasser la limite que le régisseur leur a tracée à la craie. Jadis, quand il y avait un Monténégro, il était d'usage que toute pièce de théâtre se terminât, même si c'était une opérette, par une bataille générale entre les Turcs. Suivant un rite analogue, les derniers événements n'ont été qu'un prétexte à massacrer les radicaux. Je fus la tête de Turc. Oserai-je avouer qu'au fond je m'en amuse. J'ai idée que la semaine prochaine je m'amuserai mieux encore. »

M. Joseph Denais à Loos

Sous les auspices de l'Entente Républicaine du département du Nord, une importante réunion de propagande politique a réuni samedi soir, à Loos, plus de mille électeurs. M. Victor Vermesse, maire de Loos, présidait, entouré de MM. Barbry, Dalenne, Staquet, adjoints et de plusieurs conseillers municipaux.

M. Joseph Denais, député de Paris, délégué par la Fédération Républicaine, a prononcé un discours très applaudi.

Prenant texte des débats du Congrès de Tours, l'orateur a insisté sur la nécessité de l'entente étroite entre tous les Français qui redoutent la tyrannie socialiste, laquelle ressemblerait comme une sœur à la dictature bolcheviste:

« L'hypothèse du peuple français courbé comme le moujik sous le fouet de quelques maîtres impitoyables, dont une sorte de gendarmerie cosmopolite fait la force, est tenue évidemment pour invraisemblable. En est-on si assuré? L'extrême centralisation des Etats modernes et le développement des moyens mécaniques rendent les révolutions singulièrement faciles, promptes et définitives lorsqu'un coup d'audace a expulsé des positions stratégiques les défenseurs de la cité. La facilité avec laquelle le changement de régime s'est effectué en Espagne, parce que la majorité des grandes villes avait élu des conseils municipaux républicains, doit servir d'avertissement. Les socialistes nous ont prévenus qu'ils n'avaient pas pour la légalité un culte très passionné. Mais le sauraient, selon la prophétie de Jaurès, se servir ensuite de la puissance que confère l'apparence de la légalité pour asseoir leur domination sur *des bases solides*. Quoi de plus simple qu'une loi ou qu'un décret-loi abolissant le mariage, confisquant les enfants au profit de l'Etat, supprimant la propriété privée ou mettant à la disposition du Trésor les dépôts des particuliers dans les établissements de crédit?

» Non seulement, si les socialistes conquéraient la majorité, nous assisterions à des actes de délire de cette sorte (car le Congrès de Tours a montré que les motions les plus folles étaient les mieux accueillies), mais un succès partiel, apparent, pourrait suffire à provoquer une tentative que la réussite couronnerait. Il faut prendre toutes les précautions possibles en faveur des citoyens, compléter les lois constitutionnelles par une déclaration des droits du citoyen et par l'institution d'une cour suprême. Il faut surtout démasquer et combattre le socialisme, antifamilial autant qu'antipatriote. »

Les agressions contre les membres des Associations catholiques continuent en Italie

Cité du Vatican, 30 mai. — L' « Osservatore Romano » continue de publier des listes d'agressions contre les membres des associations et contre les cercles catholiques et reproduit en première page la note suivante:

« Plusieurs journaux italiens, avec un ensemble qui révèle clairement une inspiration unique, reproduisent de faux rapports sur les récentes réunions de l'Action catholique italienne et en général sur l'activité de cette dernière. Nous attirons l'attention de l'opinion publique sur cela, afin que l'on puisse juger et connaître dès à présent les buts que l'on veut atteindre.

» Toutefois, la réflexion s'impose immédiatement que les exécuteurs des violences intensifiées contre les membres et les institutions de l'Action catholique ne sont pas les seuls responsables. »

Des perquisitions dans tous les Cercles de jeunesse catholique

Cité du Vatican, 30 mai. — On annonce que tous les Cercles de la jeunesse catholique ont été perquisitionnés aujourd'hui par la police et fermés.

On annonce également que la mission du légat pontifical à Padoue est suspendue et que le Congrès eucharistique de Rome est également suspendu.

Le Pape a réuni cette après-midi, chez lui, tous les dirigeants de l'Action catholique et le nonce auprès du Gouvernement italien.

L'*Osservatore Romano* publie une nouvelle et longue liste d'incidents qui se sont produits un peu partout, notamment à Gênes, Milan, Venise, etc...

La vie des mots

Si accueillante que soit la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie, elle n'a pu conférer droit de cité à certains néologismes hardis. Mais, tôt ou tard, l'Académie capitulera; l'histoire de son dictionnaire, c'est le bilan des conquêtes de l'usage recommandable ou non. Il ne faut pas oublier que les mots que l'on veut défendre contre des intrus sont eux-mêmes, suivant l'expression de M. Albert Dauzat, des « néologismes d'autrefois ».

De cette vie des mots, vie parfois « pépère », mais le plus souvent agitée, M. Dauzat nous retrace les avatars dans une série d'ouvrages parmi lesquels nous citerons *La vie du langage*; puis, à un autre point de vue, *La philosophie du langage* et enfin *L'histoire de la langue française*.

Les transformations extérieures des mots ressortissent surtout à la grammaire et à la phonétique, mais les changements de sens sont plutôt d'ordre psychologique, historique et social.

L'action des facteurs psychologiques sur les mots se traduit par une double tendance à l'affaiblissement ou au renforcement. *Gêne* (géhenne : enfer) et *ennui* avaient encore au XVIIe siècle le sens de torture, de tourment insupportable ; ils marquent maintenant une simple incommodité. *S'ennuyer*, devenu trop faible, a vu surgir le concurrent familier, plus vigoureux: *s'embêter*, qui, lui-même, dans certains milieux, est supplanté par un synonyme grossier, sans contredit plus expressif. *Fantastique* et *phénoménal* n'expriment plus qu'un banal superlatif; *formidable* n'est plus formidable du tout et nous en avons tellement abusé que nous n'avons plus le droit de nous moquer du *kolossal* allemand.

Les noms de professions déplaisantes ou jugées subalternes appellent des succédanés: on croit les relever avec une étiquette plus flatteuse qui se déprécie à son tour. Le *bourreau* est officiellement l'*exécuteur des hautes œuvres*. Les *domestiques* étaient devenus pendant la Révolution les *officieux*; ils s'appellent eux-mêmes aujourd'hui *gens de maison*. La Révolution a remplacé *l'impôt* (mot despotique) par *contribution*, qui signifie, nul n'en doutera, une prestation volontairement consentie.

Les atténuations relatives à la vieillesse sont de toutes les époques, car on s'est toujours mal résigné à vieillir et celui qui avoue quatre-vingts ans attend de son interlocuteur qu'il s'exclame : « On ne vous en donnerait que quarante! » *Aïeule* a été remplacé par *grand-mère*, qui a cédé le pas à *bonne-maman*. Dans le langage courant, on évite, devant les intéressés, *vieux*, *vieillard*, qui sonnent mal et sont remplacés par *gens âgés*, *personnes d'un certain âge*, etc...

L'histoire des mots est solidaire de l'histoire des idées et des mœurs; elle est inséparable de l'analyse des conditions historiques et sociales. Par exemple, les noms qui s'appliquent aux chemins sont très caractéristiques des époques de notre histoire. Le nom générique latin « via » (voie) est resté à peu près confiné dans le style administratif. Le *cammino* (chemin) gaulois a reçu, sous le Merovingiens, un revêtement en chaux, d'où *chaussée*. Sous Henri IV, un nouveau modèle de chemin, plus rectiligne et qui se caractérisait par des tranchées, prit le nom de *route* (proprement: brisée, du latin *rupta*). Puis le chemin réapparaît avec l'adjonction de *fer*; et voici, avec l'automobile, l'*autostrade*, création de l'Italie qui nous fournit le nom avec la chose.

Le mot *dîner* a fait le tour de l'horloge; son histoire, c'est « la chronique de l'inexactitude humaine dans les grandes villes ». Le *dîner* (action de rompre le jeûne de la nuit, *disjunare*) désignait le premier repas à l'époque franque. Au XIIe siècle, on dîne à neuf heures du matin et on soupe à trois heures de l'après-midi. Charles V dîne à dix heures. Ceux qui se lèvent de bonne heure prennent un acompte en attendant le dîner: c'est le *déjeuner*. On retarde le dîner: midi sous Louis XIV, trois heures sous Louis XV et bientôt cinq heures ; le déjeuner se fait plus copieux et se prend à dix heures. C'est cet horaire que Napoléon adopte pour l'armée et qui, de nos jours, est maintenu dans les casernes. Au milieu du XIXe siècle, le dîner recule vers la soirée, le déjeuner se place vers midi et il faut alors pour le matin un petit déjeuner. Quant au souper, il est rejeté en pleine nuit, après le théâtre ou le bal.

On voit par ces exemples que la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie est appelée à retomber, peut-être dans peu de temps, au rang d'avant-dernière.

F. C.

Six équipages américains, dont une femme, prendraient le départ dans le courant de l'été pour la traversée de l'Atlantique

New-York, 30 mai. — Douze hommes et une femme se proposent de traverser l'Atlantique par la voie des airs d'ouest vers est, dès que les conditions atmosphériques seront favorables cet été.

Des six expéditions préparées, une seule partira de New-York. Cinq autres débuteront à Harbour-Grace (Terre-Neuve).

La simple traversée de l'Atlantique (*du moins à partir de Terre-Neuve*), n'ayant plus assez d'attrait maintenant, trois des équipages projettent de poursuivre leur vol et de faire le tour du monde dans l'espoir de battre le record du « Graf-Zeppelin ».

UNE FEMME EST ATTAQUÉE PAR UN CERF

Berlin, 30 mai. — A Kreuzbourg, en Silésie, des femmes se promenaient dans une forêt ; une d'elles fut attaquée par un cerf ; l'animal la traina avec ses bois sur le sol et la blessa grièvement.

La grève du textile de Roubaix-Tourcoing

A ROUBAIX

Des unitaires tentent d'entraver la circulation des autobus en dépavant une chaussée

Samedi matin, à 2 heures des gardes mobiles en patrouille constatèrent qu'à l'extrémité de la Grand'Rue, près du pont du Laboureur, une soixantaine de pavés avaient été déplacés par des gens malintentionnés, à l'effet de créer des tranchées qui généraient la circulation.

Des militants unitaires sont fortement soupçonnés d'avoir fait le coup afin d'empêcher la circulation des autobus qui seraient passés ce jour-là vers 4 heures, chargés des ouvriers qui n'ont pas encore abandonné le travail.

Des maraîchers avaient déjà pu éviter de justesse l'encombrement de la voie en suivant les rails du tramway.

Dès les premières heures de la matinée, grâce aux gardes mobiles, puis plus tard aux services de la Voirie, il ne paraissait plus rien de cette tentative qui a heureusement échoué.

A CROIX

Les unitaires ont tenu à la salle des fêtes municipale, place de la République, leur réunion quasi journalière, devant une centaine d'auditeurs environ. Le service d'ordre était assuré par M. Bicheyre, commissaire de police. La sortie s'effectua sans incident.

A WATTRELOS

Des secours aux familles nécessiteuses des grévistes

Une première distribution de secours aura lieu, 1 bis, rue Jean-Jaurès, aux dates et conditions ci-après :

Mercredi 3 juin : de 8 à 9 h., numéros 1 à 150 inclus; de 9 à 10 h., 151 à 300; de 10 à 11 h., 301 à 450; de 11 à 12 h., 451 à 600; de 14 à 15 h., 601 à 750; de 15 à 16 h., 751 à 900; de 16 à 17 h., 901 à 1.050; de 17 à 18 h., 1.051 à 1.200.

Jeudi 4 juin : de 8 à 9 h., numéros 1.201 à 1.350 inclus; de 9 à 10 h., 1.351 à 1.500; de 10 à 11 h., 1.501 à 1.650; de 11 à 12 h., 1.651 à 1.800; de 14 à 15 h., 1.801 à 1.950; de 15 à 16 h., 1.951 à 2.100; de 16 à 17 h., 2.101 à 2.250; de 17 à 18 h., 2.251 à 2.400.

Barème des secours de grève : 1 personne secourue, 1 kilo de pain; 2e personnes secourues, 2 kilos de pain; 3 personnes secourues, 4 kilos de pain; 4 personnes secourues, 6 kilos de pain; 5 personnes secourues, 8 kilos de pain; 6 personnes secourues, 10 kilos de pain; 7 personnes secourues, 12 kilos de pain; 8 personnes secourues, 14 kilos de pain; 9 personnes secourues, 16 kilos de pain; 10 personnes secourues, 18 kilos de pain.

Pour les familles dont le chef ou le conjoint travaille, il ne sera accordé de secours qu'aux seules personnes grévistes.

Pour éviter des stations prolongées, il ne sera en aucun cas permis de se munir de plusieurs cartes de secours, les secours ne devant être remis qu'à un membre du ménage bénéficiaire.

A LYS

Les adhérents grévistes du Syndicat libre de Lannoy et des environs ont tenu une réunion samedi, à 10 h. 30, chez M. Devos, rue de l'Eglise. Après un exposé général de la situation, un ordre du jour identique à celui qui fut soumis et approuvé à Roubaix et Tourcoing, exprimant l'espoir qu'une médiation rapide du Gouvernement s'exercera sur cet important sujet, a été adopté à l'unanimité.

A TOURCOING

La journée de samedi s'est passée dans le calme.

A 15 heures, un cortège, précédé de l'Harmonie Ouvrière, a quitté la Maison des Syndicats unitaires (C. G. T. U.), rue Houchard, 83. Il comprenait 900 personnes, qui ont défilé par la rue Houchard, place des Phalempins, rues du Clocher, de Gand, Pont-de-Neuville, Achille-Testelin, de la Croix-Rouge, Haute, Bellevue, Amiral-Courbet, Saint-Blaise et rue Houchard, où une réunion s'est tenue au siège, à 17 h. 30.

Le service d'ordre n'a pas eu à intervenir.

A HALLUIN

Aucun fait à signaler dans cette ville, sinon une réunion unitaire qui a eu lieu dans la cour de la Mairie. Annoncée pour 16 h., elle ne s'est ouverte qu'à 17 h., devant un auditoire assez restreint, composé de 250 personnes environ.

M. Beaugrand, député de Paris, est venu dire des choses qui n'avaient aucun rapport avec le conflit en cours.

M. Emile Bostoen, d'Halluin, a préconisé la continuation de la grève.

POUR LES SYNDIQUÉS LIBRES

Le pointage des livrets pour les syndiqués libres en grève, ainsi que le pointage des cartes pour les secours distribués par les villes, se fera demain lundi, aux lieux et heures suivants:

Pour Roubaix: 39, rue Henri-Carrette, de 9 h. à midi et de 14 h. 30 à 17 h.

11, rue Bourdaloue, de 14 h. à 17 h.

Pour Croix: chez Demaire, 55, rue du Trocadéro, de 14 h. à 16 h.

Pour Tourcoing: 20, rue de Tournai, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Pour Wattrelos: 38, rue Saint-Joseph, de 8 h. à midi.

Pour Reneq: 231, rue de Lille, de 8 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Pour Leers: 44, rue Lamartine, de 14 h. à 16 h.

Pour Wasquehal: 10, Cité de l'Union, de 14 à 15 h., et au Foyer polonais, de 16 h. à 17 h.

Pour Neuville: au Café Holvoet, 1, rue du Patronage, de 16 à 18 h.

Pour les ouvriers en grève des quartiers de la Croix-Rouge et de la Marlière une permanence fonctionnera le jeudi 4 juin, de 8 h. à 10 h., pour le pointage des cartes et des livrets, « Au Cerf blanc », rue de la Croix-Rouge, 369.

Tous les samedis à la même adresse, permanence pour les adhérents à « La Famille », de 18 h. 30 à 19 h. 30.

LES GESTES DE SOLIDARITÉ

L'Union des commerçants de la rue de Lannoy, à Roubaix, a versé au Bureau de bienfaisance une première somme de 4.000 fr. Cette somme est le produit de la collecte effectuée dans le premier secteur (partie comprise entre le boulevard *Gambetta et la rue des Longues-Haies* (2.030 fr.) et de celle du deuxième secteur, partie comprise entre la rue des Longues-Haies et la rue St-Jean (1.970 francs).

Le Comité remercie vivement les commerçants d'avoir répondu à son appel.

Le personnel de la Coopérative l'Epicerie, à Croix, nous informe qu'après un premier versement il s'engage à verser par membre une cotisation de 10 francs par semaine.

Le Congrès du Syndicat national des contributions indirectes qui tient ses assises à Bordeaux, a voté une subvention de 3.000 francs et a décidé l'ouverture immédiate d'une souscription parmi les adhérents du Syndicat national.

M. Georges Leygues présidera aujourd'hui la cérémonie d'inauguration du cimetière français St-Charles de Potyze, à Ypres

C'est aujourd'hui dimanche, à 15 h., qu'aura lieu sous la présidence de M. Georges Leygues, député, ancien président du Conseil des ministres, l'inauguration du cimetière français Saint-Charles-de Potyze, à Ypres.

Le comte de Peretti de La Rocca, ambassadeur de France, et le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, délégué par le ministre de la Guerre, M. Maginot, honoreront de leur présence cette cérémonie.

A l'ombre de croix aménagées par l'*Œuvre française à l'étranger*, et portant chacune le nom d'un brave, 3.600 soldats français dorment leur dernier sommeil.

Après les discours officiels, le champ de repos sera béni par Mgr Dugardyn, aumônier en chef de l'armée belge.

L'Allemagne compte 65.280.000 habitants

Berlin, 30 mai. D'après de récentes statistiques, le chiffre de la population en Allemagne montrait, en 1930, un surcroît de naissances de 415.927. Si l'on excepte 36.496 personnes nées à l'étranger, il reste pour l'Allemagne une augmentation de population de 379.431. En tenant compte du territoire de la Sarre, le Reich allemand possède une population de 65.280.000 habitants en chiffres ronds.

LENA BERNSTEIN TENTE DE BATTRE UN RECORD DE DISTANCE

Istres, 30 mai. — L'aviatrice Lena Bernstein a décollé ce matin, à 4 h. 50, en vue de battre le record international de distance en ligne droite pour avions légers.

L'avion se dirige sur l'Egypte.

A propos de la vie chère

Une protestation de la Chambre d'agriculture du Nord

A l'ouverture de son assemblée générale, la Chambre d'Agriculture du Nord s'est préoccupée d'allégations accusant l'agriculture de porter la principale responsabilité de la vie chère et, par voie de répercussion, des complications économiques et de la crise des salaires auxquelles nous assistons actuellement.

La Chambre d'Agriculture, au nom des cultivateurs et herbagers du Nord, tient à protester énergiquement.

Elle met en avant les chiffres-ci-dessous :

Si l'on excepte le blé, qui a augmenté de quinze pour cent en raison de la mauvaise récolte dernière, et les pommes de terre, dont les pluies incessantes de 1930 ont, en grande partie, pourri la récolte sur pied, toutes les autres denrées agricoles sans exception ont baissé dans des proportions appréciables au cours des deux dernières années.

L'avoine, qui se vendait en 1929, 124 francs sur le marché de Lille, est en 1931 à 88 fr.; le seigle part de 136 fr. à 90 fr.; la cossette de chicorée, de 123 à 88 fr.; le houblon, de 750 à 600 fr.; les pois de 200 à 90 fr.; les haricots, de 700 à 160 fr.; le sucre, de 234 à 194 fr.; le beurre est tombé de 19 à 15 fr.; les œufs, de 60 fr. le cent à 40; le lait, départ de ferme, de 1 fr. 25 à 1 fr. 15; le Port-Salut, de 10 à 7 fr., etc.

Ainsi, les céréales secondaires ont baissé de 30 %, la chicorée de 27 %, les pois de près de moitié, les haricots des deux tiers; le sucre, le lait, le beurre se vendent à la production 15 % moins cher qu'en 1929; les œufs et les fromages de 30 à 35 %; le cuir de 20 %; la laine, de moitié.

Certaines denrées, comme le houblon et le lin en paille, sont si peu rémunératrices pour la culture qu'on les abandonne et que les producteurs, en de nombreux cas, ont dû brûler leurs linières et houblonnières non récoltées parce que le prix de vente ne payait pas même les frais de récolte.

La Chambre d'agriculture du Nord, appuyant les observations publiées de son côté par l'Union Agricole de Lille, tient à faire ressortir que les prix de revient en culture sont augmentés par la raréfaction de la main-d'œuvre, dont les prix sont au coefficient 10, et elle proteste avec la dernière énergie contre le dramage de cette main-d'œuvre à des distances de 20, 30 ou 40 kilomètres, par une industrie qui prétend ne pouvoir plus la payer quand elle l'a arrachées à son travail et à son foyer.

UNE RÉSOLUTION de la Fédération des Sociétés de secours mutuels familiales de la région du Nord

La commission d'études de la Fédération des sociétés de secours mutuels familiales de la région du Nord, réunie le vendredi 22 mai 1931, 26-28, rue du Château, Roubaix, a décidé, à l'unanimité, d'adresser à M. le ministre du Travail la résolution suivante concernant la proposition de loi Dormann-Montigny, tendant à modifier la loi des assurances sociales.

La commission d'études de la Fédération se déclare résolument opposée au vote de la proposition de loi de MM. Dormann et Montigny tendant à exempter du précompte les assurés qui, en qualité de membres participants d'une société de secours mutuels, bénéficient d'avantages au moins équivalents à ceux prévus par la loi des assurances sociales.

La commission d'études de la Fédération estime :

1° Que le vote de la proposition Dormann-Montigny porterait une grave atteinte au principe nécessairement général du principe obligatoire qui est la pierre angulaire de l'obligation légale prévue par la loi.

Cette première brèche dans l'obligation du précompte serait, à bref délai, l'occasion d'autres demandes d'exemption et la loi des assurances sociales perdrait bientôt son caractère d'obligation, à l'instar de ce qui s'est passé pour la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

2° Le vote de la proposition Dormann-Montigny compliquerait considérablement le travail déjà complexe de l'administration centrale et principalement des services départementaux.

Ces derniers devraient suivre et surveiller une nouvelle catégorie d'assurés : ceux qui sont exemptés du précompte, parce que mutualistes.

Comment ces services détermineraient-ils l'équivalence prévue par la proposition en question entre les avantages de la loi des assurances sociales et ceux de la société de secours mutuels?

3° La proposition Dormann-Montigny aboutirait à établir une situation privilégiée au profit des sociétés de secours mutuels importantes qui ont réussi à accumuler de grosses réserves. En effet, ces mutuelles n'auraient aucune peine à réduire les cotisations de l'assuré ou à augmenter la garantie et l'importance des prestations.

La proposition Dormann-Montigny défavoriserait donc les petites mutuelles ainsi que les caisses d'assurances sociales créées par les syndicats professionnels ou par les groupements spontanés d'assurés.

4° Enfin, la Mutualité a, dès à présent, toutes possibilités d'intervention dans le cadre de la loi des assurances sociales. L'article 26 prévoit en effet que les Caisses primaires peuvent être fondées par les sociétés régies par la loi du 1er avril 1898.

D'ailleurs, comme le signalait M. le ministre du Travail, dans son discours du 18 novembre 1930 au Sénat, la plupart des Caisses primaires fondées en France sont d'origine mutualiste.

Il leur s'fit, comme c'est bien souvent le cas, de s'appuyer pour fonder leurs sections locales, sur les sociétés de secours mutuels locales, pour permettre à celles-ci de conserver leur action bienfaisante auprès des assurés.

La commission d'études de la Fédération des sociétés de secours mutuels familiales de la région du Nord réunit les directeurs des Caisses primaires suivantes :

La Famille, à Roubaix, 87.400 assurés affiliés; La Famille Denaisienne, à Denain, 2.500; La Famille Prévoyante, à Douai, 5.300; La Famille Dunkerquoise, à Dunkerque, 5.200; La Famille du Cambrésis, à Cambrai, 8.000; La Famille Valenciennoise, à Valenciennes, 7.800; La Ruche Familiale, à Boulogne-sur-Mer, 6.500; La Famille Artésienne, à Arras, 14.000; La Famille Bethunoise, à Béthune, 11.000; La Famille, à Amiens, 13.000. Soit au total : 160.700 assurés affiliés.

Les Assurances sociales et les travailleurs qui ont ou vont avoir soixante ans

La Caisse d'Assurances sociales *La Famille* nous communique :

« La loi des Assurances sociales a considéré comme assurés obligatoires tous les salariés de l'un et l'autre sexe qui n'avaient pas 60 ans au 1er juillet 1930.

» Depuis le 1er juillet, il arrive que ces travailleurs atteignent l'âge de 60 ans et beaucoup se demandent ce qu'il faut faire.

» La Caisse *La Famille* estime que l'intérêt de ces travailleurs est de rester inscrits aux Assurances sociales, d'abord pour cotiser si possible pendant les cinq années exigées par la loi pour avoir droit au minimum de pension garanti par la loi. Il faut de plus savoir qu'en continuant à cotiser, les travailleurs de plus de 60 ans restent couverts ainsi que leur conjoint et leurs enfants de moins de 6 ans ne travaillant pas, contre les risques maladie et invalidité, qu'il s'agisse de prestations en nature ou de prestations en argent. Cette assurance-maladie sera particulièrement utile et appréciée par des travailleurs ayant dépassé la soixantaine.

» D'autre part, la loi autorise les assurés qui prennent leur retraite à continuer à être couverts partiellement contre la maladie, pour eux-mêmes et leur conjoint, moyennant une cotisation mensuelle de 15 francs, versée à la Caisse d'Assurances sociales choisie, cette cotisation couvre les prestations en nature (médecin, pharmacien, opérations).

» La Caisse d'Assurances sociales *La Famille*, 26-28, rue du Château, à Roubaix, est à la disposition de tous ceux qui voudraient sur ce sujet des *renseignements complémentaires*. »

L'EXPLOSION D'UNE MINE FAIT TROIS VICTIMES A BOULOGNE-SUR-MER

Boulogne-sur-Mer, 30 mai. — Cet après-midi, MM. Auguste Viviens, Léonce Gervois et Louis Touret allaient faire sauter une mine de grès dans une carrière, à Dennebroeucq, lorsqu'une explosion se produisit. MM. Viviens et Touret furent grièvement blessés. Quant à M. Gervois, âgé de 23 ans, soutien de famille, il fut découvert mort quelques mètres plus loin.

LE CONGRÈS NATIONAL DES OUVRIERS DU TEXTILE A LILLE

Samedi soir, à la Bourse du Travail de Lille, les nombreux délégués des différents syndicats des ouvriers du textile se sont réunis. Ils ont procédé à l'établissement d'un ordre du jour préliminaire dont les paragraphes seront discutés au cours du congrès qui commence aujourd'hui dimanche.

LES AUTEURS d'un acte de malveillance commis sur la voie de chemin de fer Amiens-Doullens sont arrêtés

Le 25 mai, une locomotive ayant quitté Amiens à 16 h. 15, heurta au kilomètre 4.290, un peu après la gare de Montières-les-Amiens, une roue de chariot placée sur la voie. La locomotive et des fils de transmission de disque furent légèrement détériorés.

L'enquête a abouti sans délai à l'arrestation de deux jeunes gens d'Amiens, Pierre Hanniot, garçon boulanger et René Gaillet, manœuvre. Ils ont déclaré avoir jeté la roue en étant en état d'ivresse, et sans se rendre compte de la gravité que pouvait avoir leur geste.

Après interrogatoire par M. Lefebvre, juge d'instruction, ils ont été laissés en liberté provisoire.

LA MORT DU MARIN AUBÉ A DUNKERQUE

Le Parquet de Dunkerque a procédé samedi matin à la reconstitution de la rixe mortelle qui coûta la vie au marin breton, Hyacinthe Aubé. L'adversaire de la victime, Colin, avait été amené à l'endroit où la scène sanglante s'était déroulée. Toutes les déclarations de l'unique témoin de la scène, Mlle Armandine Le Goo, furent confirmées au cours de la reconstitution, mais Colin, persistant dans son système de défense, assure qu'il a agi étant ivre et qu'il ne se souvient de rien.

Le Parquet s'est ensuite rendu dans la chambre garnie occupée par Aubé.

LE CORPS D'UNE PETITE FILLE EST TROUVÉ DANS LE CANAL DE BOURBOURG

Vendredi après-midi, un cultivateur a retiré du canal de Bourbourg, à 500 m. de cette ville, le cadavre d'une petite fille. L'autopsie a eu lieu samedi matin. L'enfant aurait été jetée à l'eau il y a une quinzaine de jours après avoir été étranglée. Une enquête est ouverte.

UNE AUTO A FAILLI ÊTRE BROYÉE AU PASSAGE A NIVEAU des AQUETS, PRÈS D'ARMENTIÈRES

Vendredi, vers 17 h. 15, un industriel d'Armentières s'apprêtait à franchir en auto le passage à niveau des Acquets, à Erquinghem-Lys, quand il vit, roulant à toute allure, le train 2411 quittant Armentières à 17 h. 04. Il bloqua les freins et l'auto s'arrêta à dix centimètres du lourd convoi.

On juge de l'effroi des personnes qui se trouvaient dans l'auto et venaient d'échapper à une catastrophe.

Il est inconcevable que puisse exister, au sortir de deux agglomérations importantes, Armentières et Erquinghem, un passage à niveau non pourvu de gardien ni de barrière. Un feu rouge est la seule mesure de sauvegarde.

LE CONGRÈS DE L'UNION HOSPITALIÈRE DU NORD-EST A HAZEBROUCK

Les assises annuelles de l'Union hospitalière du Nord-Est, qui groupe dix-neuf départements, et qui s'étaient ouvertes vendredi, ont donné lieu samedi à de multiples assemblées qui ont été suivies par de nombreux délégués.

Une première réunion se tint à 9 h. 30 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Paul Morel, président de l'Union, qui avait à ses côtés M. Sory, adjoint au maire de Roubaix et trésorier de l'Union, administrateur des Hospices de Roubaix.

M. Morel présenta le rapport moral et M. Sory le rapport financier.

Dix-neuf délégués furent ensuite élus pour représenter l'Union au Conseil d'administration. M. Sory représentera le Nord.

A l'issue du déjeuner, eut lieu la visite de l'hôpital d'Hazebrouck et la séance complémentaire s'ouvrit à 17 h. à l'Hôtel de Ville.

Le banquet réunit dans la soirée les notabilités et les congressistes.

Aujourd'hui dimanche, visite par les congressistes de Lorette, Vimy et Lens.

Dans un train de la ligne Avila-Salamanque on trouve six valises contenant vingt-deux millions

Madrid, 30 mai. — L'*Agence Fabra* annonce qu'un contrôleur des chemins de fer a trouvé dans le train n° 311, de la ligne Avila-Salamanque, six valises pesant en tout 175 kilos et contenant 10 millions de pesetas (22.600.000 francs).

Le contrôleur a remis les valises à la garde de ses supérieurs. Les autorités font une enquête au sujet de la provenance de cet argent.

Dernière Heure

TROIS TUÉS dans un accident d'autocar près de Givelde

Ostende, 30 mai. — Un autocar chargé de huit touristes, conduit par le chauffeur Pascal Sorrel, avait quitté Ostende cet après-midi, afin d'effectuer une randonnée vers Dunkerque.

Au retour de l'excursion, vers 19 h., l'autocar a dérapé et est allé se jeter contre un arbre, près de Givelde.

Trois jeunes hommes de nationalité anglaise, qui étaient parmi les passagers, ont été tués sur le coup. Le chauffeur est dans le coma. Les quatre autres occupants sont grièvement blessés.

Les difficultés entre catholiques et fascistes

Cité du Vatican, 30 mai. — On croyait fermement hier soir que les polémiques allaient prendre fin et que les incidents entre catholiques et fascistes allaient définitivement cesser.

La fermeture des Cercles de la Jeunesse catholique, d'une part, et d'autre part l'annonce des mesures prises par le Vatican: suspension de la mission du légat pontifical à Padoue, suspension du Congrès eucharistique de Rome, ne permettent plus de le penser.

On ignore dans les milieux politiques romains, si les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le gouvernement italien ont été reprises, mais depuis quelques semaines, le nonce, Mgr Borgongini Duca, n'était plus reçu par le chef du gouvernement italien et l'ambassadeur d'Italie n'avait plus avec les dirigeants de la politique vaticane les contacts habituels, de sorte que, pratiquement, l'action diplomatique usuelle avait cessé.

Le bruit court enfin que les quatre associations formant l'action catholique, à savoir: hommes catholiques, femmes catholiques, universitaires catholiques et jeunesses catholiques, seraient dissoutes.

Au cours d'une noce au Mexique huit personnes sont tuées

Toluca (Mexique), 30 mai. — Au cours d'une cérémonie de mariage, un invité a tiré des coups de feu, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres. L'arrivée de la police a provoqué une mêlée, au cours de laquelle quatre policiers ont été tués. Les invités indemnes ont été arrêtés.

Dernières Nouvelles Sportives

Bordeaux-Paris

Bordeaux, 30 mai. — Bien avant que s'ouvre le contrôle de départ de la course cycliste Bordeaux-Paris, une foule nombreuse, malgré la menace de la pluie, stationne aux allées de Tourny où les opérations préliminaires de la signature et de la remise des dossards doivent se dérouler.

A 17 h. 30, dès l'ouverture du contrôle, le Belge Georges Ronsse signe le premier, suivi quelques minutes après par Julien Vervaecke. Puis arrivent successivement: Nicolas Frantz, Ruche Pélissier, Léon Le Calvez, Hubert Oppermann, Bernard Van Rysselberghe, Francis Bonduel et Romain Ghysseels. Tous les coureurs paraissent en excellente forme et sourient à la foule qui les entoure.

A 18 h. 40, les opérations sont terminées. Le ciel s'est éclairci et le traditionnel cortège, voitures officielles en tête, se dirige sous un soleil radieux vers les quatre Pavillons, à 300 mètres du carrefour où, après un dernier appel, a été donné à 19 h.30 le départ effectif.

A Angoulême

Angoulême, 30 mai. — C'est le peloton des coureurs, à l'exception de Ronsse qui avait crevé un peu avant Libourne, est arrivé au contrôle d'Angoulême avec une demi-heure d'avance sur l'horaire prévu. Le tout était emmené par Le Calvez. Ronsse est arrivé 12 minutes plus tard, à 23 h. 13. Les coureurs ont réalisé jusqu'ici une moyenne de 38 km. à l'heure environ.

Renseignements commerciaux

COTONS

NEW-ORLEANS, 30 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible 9 lb. (8 4/8). — A terme : Sur juillet, 8.67 (8.70); octobre, 9.00 (9.02); décembre, 9.21 (9.22); janvier, 9.32 (9.34); mars, 9.55 (9.57). Tous les autres marchés sont clos.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 124.17; sur Bruxelles, 345.40; Esc. hors banque, 2 1/16, 2 1/8; Prêt à court terme, 1 1/2.

LES VENTES DE LAINES

Melbourne. — Le 2 juin, il sera offert un catalogue de 10.000 balles.

Australie. — Destinations des balles embarquées durant le mois de mars: Angleterre, 80.858 balles; France, 64.078; Allemagne, 28.056; Japon, 67.161; Belgique, 29.039; Italie, 10.132; Etats-Unis 16.329; divers, 4.750.

Total des destinations des balles embarquées en Australie du 1er juillet 1930 au 31 mars 1931: Angleterre, 755.050 balles; France, 439.444; Allemagne, 286.368; Japon, 352.139; Belgique, 205.408; Italie, 110.961 balles; Etats-Unis, 65.222; divers 18.670. Total: 2.235.317 balles.

Cap. — Marchés inchangés. Les quantités mises en vente sont peu importantes.

— M. Flandin, ministre des Finances, a longuement conféré avec M. Moret, gouverneur de la Banque de France, et les représentants des grands établissements financiers.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 31 mai 1931 N° 13.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

» Pour commencer, je vais chercher à la rencontrer et me faire présenter... par tout autre que par vous, bien entendu !

— Après ce que je vous ai dit ! s'indigna l'honnête Robert. Mais vous ne savez donc pas qu'elle a décidé d'explorer toute la Hollande sur le *Loveley*, dont elle vient d'hériter, entraînant sa demi-sœur à sa suite... un peu contre la volonté de celle-ci, je suppose, car...

— J'avoue ne pas trouver très extraordinaire que miss van Buren, héritant d'un yacht...

— Attendez ! Un jeune homme amé[illegible] qu'elles n'avaient jamais vu avant leur arrivée à Rotterdam, prétend être du voyage !

— Diable ! En quelle qualité ? Capitaine ?

— Pas le moins du monde, tout simplement comme « hôte payant », à la mode anglaise, paraît-il.

— Vous avez vu le quidam ?

— Non, il est peintre, m'a dit miss Rivers; il se nomme Ronald Starr...

— C'est un grand artiste, dis-je, assez vexée de trouver ce rival sur ma route.

— Je dois ajouter qu'il a une tante, une Ecossaise, je crois, qui sera de la partie.

— Il y a une tante ? Alors, que trouvez-vous à blâmer ? La tante arrange tout ! Et, en ce qui me concerne...

— En ce qui vous concerne, interrompit-il, vous feres aussi bien de renoncer à vos projets. Ma cousine part demain pour Rotterdam et embarquera aussitôt qu'elle aura trouvé un capitaine pour piloter le *Loreley*. C'est vous dire que vous n'avez plus aucune chance de la rencontrer.

— Je la rencontrerai ! Avant